

**« Propositions pour un lobbying plus responsable et transparent »**  
***Premier rapport officiel sur le lobbying d'une délégation de l'Assemblée nationale***



Sylvain Waserman, Président de la délégation chargée des représentants d'intérêts et des groupes d'études, a remis son rapport « Propositions pour un lobbying plus responsable et transparent » au Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, le 2 février 2021.

Ce rapport s'inspire du **colloque « 48 heures chrono sur le lobbying »**, organisé en mai 2019 à l'Assemblée nationale, du **pré-rapport pour un lobbying plus responsable et transparent**, publié en janvier 2020, ainsi que d'une **large consultation** menée au cours de l'année 2020. Enfin, le 14 janvier dernier, le **Déontologue de l'Assemblée nationale a rendu un avis favorable** à la réforme proposée du Code de conduite applicable aux représentants d'intérêts.

La plupart des mesures de court terme du rapport ont été adoptées lors de la **Bureau de l'Assemblée nationale du 20 janvier 2021**. L'adoption d'un **Code de conduite plus exigeant** (obligations déclaratives renforcées, délais de réponse, sanctions, respect de la RGPD, etc.). Des mesures de moyen terme sont en cours d'étude avec, par exemple, la **déclaration orale d'intérêts** lors des auditions d'experts (c'est un enseignement de la crise sanitaire pour garantir le jugement libre et non faussé du député) ainsi qu'une **clause spécifique dans les contrats des assistants parlementaires** (interdisant au salarié d'accepter des dons, invitations ou avantages quelconques remis par un tiers, sans avoir obtenu l'accord formel et explicite du député).

Ce rapport met aussi en avant des préconisations de bonnes pratiques avec la transparence des agendas et du « sourcing » des amendements. En effet, les pratiques parlementaires doivent trouver toute leur place aux côtés des obligations législatives ou réglementaires qui encadrent les rapports aux représentants d'intérêts.

Enfin, comme il s'agit du premier rapport officiel d'une délégation de l'Assemblée, pour l'anecdote, il n'y avait pas de couleur attribuée à ces rapports (le vert pour les rapports d'information et le bleu pour les rapports). C'est maintenant chose faite et ce sera la couleur orange !

*Contacts :*

- M. Sylvain Waserman (0612234255 ; [sylvain.waserman@assemblee-nationale.fr](mailto:sylvain.waserman@assemblee-nationale.fr)) ;
- Mme Rebecca Breitman (0638947436 ; [rebecca.breitman@clb-an.fr](mailto:rebecca.breitman@clb-an.fr)).